

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 23 janvier 2017
18H30.

Le maire, M. Paul-Aimé demande une minute de silence pour le décès de la Conseillère Madeleine Roussel.

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, appelle l'assemblée à l'ordre, effectue la prière, et procède au relevé des présences.

	<u>PRÉSENTS</u>	<u>ABSENTS</u>
Paul-Aimé Mallet, Maire	X	
Normand Vienneau, Cons. & maire-adj.	X	
Serge LeMay, Conseiller		X
Martine Savoie, Conseillère	X	
Alvine Bulger, DG, sec. mun. Adjointe	X	

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande s'il y a des conflits d'intérêts. Il n'y en a pas.

1. Lecture de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter l'ordre du jour.

#201701, IL fut proposé par la **Conseillère Martine Savoie**, appuyé du **Conseiller Normand Vienneau**, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3 Oui

0 Non

Adopté.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2016;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'ils ont tous lu le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 novembre 2016 et s'ils ont des questions ou commentaires concernant le procès-verbal. Il n'y en a pas.

4. Adoption du Procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 novembre 2016;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande aux membres du conseil une proposition pour adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 novembre 2016.

#201702, Il fut proposé par le **Conseiller Normand Vienneau**, appuyé de la **Conseillère Martine Savoie**, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal en date du 28 novembre 2016 soit adopté.

3 Oui

0 Non

Adopté.

5. Rapports des différents comités;

a) Feu et Police : La secrétaire;

Le maire demande à la secrétaire de donner le rapport pour ce dossier. La secrétaire informe le maire et les membres du conseil qu'elle n'a pas reçu le rapport des pompiers suite à l'envoi du courriel à M. Camille-André Mallet, chef pompier et qu'elle allait faire un appel au bureau de la Ville de Shippagan pour savoir ce qu'elle peut faire.

b) Protection du littoral, Ressources humaines & Dév. Économique : Cons. Normand Vienneau;

M. le conseiller Normand Vienneau nous transmet quelques mots concernant le projet de restauration des dunes pour l'année 2017. Le projet a été soumis au Ministère de l'Environnement, responsable du Fonds en Fiducie pour l'Environnement. Le projet totalise 121080.00\$ montant le plus élevé demandé par rapport aux autres années. Dans le projet, un montant de 40000\$ a été demandé pour le transbordement de sable sur la plage et 17000\$ pour l'achat de grosses roches qui seront mises à différents endroits stratégique d'accès à la plage. Un montant de 28000\$ pour une étude d'impact environnemental n'a pas pu faire partie de notre demande, car les critères du FFE n'encadrent pas ce genre de demande. On travaille toujours afin d'obtenir un permis et si on réussit à l'obtenir, on pourrait recevoir du sable d'ici au printemps.

c) Aménagement du Portuaire : Monsieur le maire Paul-Aimé Mallet;

Monsieur le maire, Paul-Aimé Mallet débute son rapport en nous informant que les travaux de la phase II de la reconstruction du brise-lame, les travaux ont débuté de nouveau au début janvier. Il rentre présentement de la roche sur le site qu'on appelle R.5. Les panneaux de ciments sont coulés à Caraquet sur le site du contracteur. Les pieux H Pile sont aussi sur le site du contracteur à Caraquet et pour ce qui est de la phase II B dont redraguer du chenal d'entrée, cela doit être fait avant le 15 avril 2017.

d) Infrastructures municipales, voirie et immeuble : Conseiller Serge LeMay;

Étant donné l'absence du conseiller LeMay, son rapport a été reporté à la prochaine réunion ordinaire publique.

e) Culture, Patrimoine et Environnement: ce dossier n'est pas encore attribué.

g) Sports, Loisirs, Parc & Touristes; Conseillère Martine Savoie;

La conseillère Martine Savoie débute son rapport en souhaitant une bonne année 2017 à tout le monde présent. Elle informe le conseil qu'elle était supposée assister pour la première fois à l'AGA de l'office du Tourisme de la PA et au forum du touriste et tennis

P. A. M

les mettre au courant de cette activité et que malheureusement, elle a été reportée à une date ultérieure. Pour le parc, elle va venir au bureau pour voir quel ajout pourrait être apporté, demander une soumission et compléter le formulaire auprès de la Société de développement régional pour une aide financière. Pour terminer, elle invite la population à participer en grand nombre à la 8^e édition du Carnaval des Neiges qui aura lieu du 24 au 26 février 2017

5) Bilan financier : DG, Alvine Bulger;

La DG, Alvine Bulger n'a pas encore reçu le budget 2017 approuvé de la province, donc le rapport est remis pour la prochaine réunion ordinaire publique.

6. Mot du Maire;

M. le maire débute son rapport en disant que le 18 décembre 2016, il y eu une réunion extraordinaire pour adopter le budget municipal pour l'année 2017 et que malgré une augmentation de 7% des coûts de la GRC, le budget 2017 connaîtra une légère baisse du taux de taxe qui était en 2016 de l'ordre de \$ 1.5969 et celui de cette année sera de \$ 1.5880. Il y eu également un surplus dans le budget de 2016 et cet argent a été placé dans un fond de réserve de la municipalité pour les années à venir. Le 20 décembre, il y a eu une réunion avec le MPO et une vingtaine de pêcheurs du quai de Le Goulet afin de parler du creusage du chenal qui va être fait à la fin 2017 début 2018. Tous les pêcheurs étaient d'accord pour que le sable soit placé sur la côte du côté ouest du Village. On attend des nouvelles du MPO.

7. Correspondance;

M. le maire demande à la secrétaire de faire la lecture de la correspondance. La secrétaire fait la lecture de la correspondance du 19 décembre 2016 au 13 janvier 2017. Pas de questions sur ce point.

8. Affaires courantes;

Aucun point à affaires courantes.

9. Affaires nouvelles;

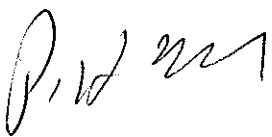
9.1 Résolution pour adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 décembre 2016, concernant l'adoption du budget 2017;

#201703, Il fut proposé par la **Conseillère Martine Savoie**, appuyé par le **Conseiller Normand Vienneau**, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 décembre 2016 concernant l'adoption du budget 2017 soit adopté.

3 oui

0 Non

Adopté.



9.2 Résolution pour adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 décembre 2016, concernant un dépôt pour fonds de réserve de la municipalité de Le Goulet pour l'année 2016;

#201704, Il fut proposé par la **Conseillère Martine Savoie**, appuyé du **Conseiller Normand Vienneau**, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 décembre 2016, concernant un dépôt à la Caisse Uni de Shippagan pour fonds de réserve de la municipalité de Le Goulet pour l'année 2016 soit adopté.

3 Oui 0 Non Adopté.

Note : Le conseiller Normand Vienneau avec la permission du maire fait la lecture de la résolution # 201651 qui explique les fonds de réserve. 5000\$ pour l'achat d'une fournaise à l'huile et 44000\$ au fond capital qui servira pour des projets futurs dont la municipalité dont participer financièrement. En tout un surplus de 49000\$

3 Oui 0 Non Adopté.

9.3 Résolution pour achat d'une fournaise à l'huile;

M. le maire explique ce point au conseil municipal et demande au conseil s'il est prêt pour apporter une résolution à cet effet.

201705, Il fut proposé par la **Conseillère Martine Savoie**, appuyé du **Conseiller Normand Vienneau**, que le village de Le Goulet fasse l'achat d'une fournaise à l'huile au montant de 20444.70\$ et que les paiements se font de la façon suivante : Un chèque de 10000\$ déboursé immédiatement et un contrat de 60 mois pour la balance soit 10444.70\$

Note : Le conseiller Vienneau donna une explication concernant le contrat pour l'achat de la fournaise à l'huile. Le contrat est de 20444.70\$, Cela peut être exubérant pour un achat de fournaise. Mais la fournaise coûte en elle-même est seulement 9028\$. La balance c'est la plomberie, l'électricité et l'installation qui sont désuets. Il va falloir changer la plomberie et la partie électrique. Le maire ajoute que la fournaise à 21 ans de vieux.

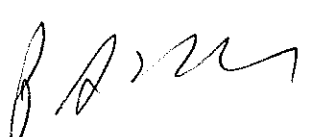
Le maire demande au conseil s'il y a d'autres questions ou commentaires, il n'y en a pas, donc il demande s'il est prêt pour la question afin d'adopter la résolution. Le Conseil est prêt.

3 Oui 0 Non Adopté.

10. Autres;

10.1 Budgets 2017;

M. le maire en a parlé au point 6 dans son rapport du maire. C'est que pour 2017, dans le budget il va avoir une légère baisse de taxe, et un léger surplus et dans ce surplus, cela nous donne de l'argent pour payer une partie de la fournaise. Cela fait une couple



d'année que la municipalité contient le statu quo, qu'il n'a pas eu de hausse ni de baisse de taxe, mais en 2017 on a une légère baisse de taxe. Pour le surplus, on a investi dans une fournaise, mais cela en prend d'autres pour investir dans les projets qui s'en viennent. Le Conseiller Vienneau dit que le Village de Le Goulet depuis les deux dernières années, on a accumulés des fonds de réserve au-delà de 100 000\$. Le maire dit qu'il faut dire qu'on a une bonne administration, un conseil municipal unit, qui se tient ensemble, puis on essaye de tenir les cordons serrés aussi que possible pour avoir une bonne gérance de la municipalité et on est sur la bonne voie.

11 Questions et Commentaires du Public;

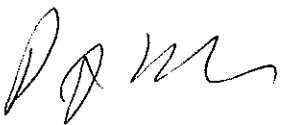
Madame Alouisia Roussel - Fournaise, vous allez acheter?

Le maire lui répondit que la fournaise date de 21 ans, même l'électricité, il y a une mauvaise connexion, on avait de la misère avec les moteurs, beaucoup de tapage même jusqu'à dans le bureau en haut. On a fait faire les réparations nécessaires, mais la fournaise, il y a un morceau de la fournaise qui est rouillé un peu, si on bouge ce morceau, cela risque de nous coûter plus cher qu'une fournaise neuve. Vu la situation financière de la municipalité, on peut se permettre d'y aller avec une fournaise neuve et un système neuf puis payer 50% des coûts tout de suite. On pourrait tout le payer, il y a des argents de côté, mais on veut garder cet argent pour d'autres projet qu'on veut investir, donc on garde cet argent pour les jours de pluie.

M. le maire annonce au publique que demain, il va avoir une annonce à la Ville de Lamèque à 11 heures. Durant les mois passés, on vous avait informé du projet pour le contournement du Lac, aussi faire faire une inspection sur l'édifice municipal. Demain une annonce sera faite pour la demande à Lamèque et le Village de Le Goulet est dedans. C'est un projet dont le fédéral participe à 50%, Provincial 25% et la municipalité 25%. Je ne peux pas vous annoncer le montant mais l'annonce va être faite demain par les politiciens. On va de l'avant pour avoir d'autres argents pour récupérer ce sable pour le déposer sur la côte. Le conseil quand il obtient gain de cause sur un projet, il en a toujours un sur la table à dessein pour aller faire une demande pour autre chose. Ca travaille assez bien sur ce côté-là.

Chantal Roussel – Veut savoir c'est quoi les projets que vous avez?

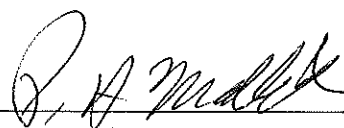
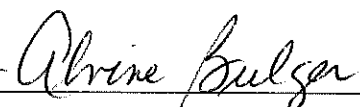
Le maire lui répond, que c'est un projet qu'on voulait faire un canal pour le contournement du Lac, le débordement du lac le printemps, mais c'est un projet au-delà de 600 000\$, mais à ce montant, les autorités vont nous demander pour une étude. Donc, on a demandé pour une étude. Quel creusage faut faire, quelle largeur, il ne faut pas que cela affecte la nappe Phréatique. Un autre projet, c'est faire évaluer la bâtisse ici. Une fois faite, qu'est-ce que cela nous prend. Les programmes au gouvernement que tu peux aller chercher des systèmes pour aider ton système de chauffage avec énergie solaire, l'isolation, dans cette édifice, il y a de l'isolation à partir d'amiante et si tu veux aller chercher, quand tu vas chercher ce genre de projet, la municipalité doit payer 25%, cela nous prend de l'argent de côté, tu peux aller piger



dans tes fonds de réserve au lieu de hausser les taxes pour l'année qui s'en vient et passer au-dessus de tes prévisions budgétaires et dire l'année prochaine c'est les citoyens qui paient pour.

12 Levée de l'Assemblée;

La levée fut proposé par le **Conseiller Normand Vienneau** à 19h03.

 
Paul-Aimé Mallet, maire Alvine Bulger, sec. municipale et dg